Tiré des Actes de colloque 2013 du Service interculturel collégial (SIC).

Copie numérique autorisée disponible sur le serveur Web du Centre de documentation collégiale (CDC): URL = http://www.cdc.qc.ca/actes_SIC/2013/iaboni_actes_colloque_SIC_2013.pdf

Format: 3 pages en PDF

L'INTERCULTURALISME : réflexions, actions et défis



Des accommodements religieux à Vanier

GINNY LABONI

Student life advisor, Vanier College

En tant que conseillère à la vie étudiante au Cégep Vanier, mon rôle est de défendre les droits des étudiants, de favoriser un climat harmonieux ainsi qu'entretenir le lien avec l'Association des étudiants du Cégep Vanier (VCSA) concernant les événements et les initiatives étudiantes.

Ce colloque me donne l'occasion de vous parler des accommodements religieux au collège Vanier. D'abord, la mission du Cégep souligne l'importance de « favoriser l'appréciation et le respect de la riche diversité culturelle et ethnique de nos étudiants et de nos employés. » Avec plus de 70 groupes ethnoculturels représentés au sein des étudiants, le cégep s'affiche multiculturel. On peut dire sans se tromper que Vanier accueille la population la plus diversifiée de tous les cégeps du Québec. Si vous prenez quelques minutes pour vous promener dans nos corridors, cette réalité sera évidente pour vous.

On pourrait penser qu'une telle diversité ethnoculturelle entraîne une augmentation du racisme, de la ségrégation, de chocs culturels, etc. Mais ce n'est pas le cas. Nos étudiants développent un sentiment d'appartenance ainsi qu'une acceptation et un respect de la différence. Suis-je trop optimiste concernant la présence des groupes religieux sur le campus ? Tous les jours, je rencontre des représentants de différentes associations étudiantes et dans l'ensemble, les étudiants ne font pas de distinction d'origine ethnique ou de religion, et chacun affiche sa propre identité.

Le Collège Vanier a une politique interculturelle; elle reflète l'énoncé de mission général du Cégep ainsi que l'intention de : « reconnaître et promouvoir la force que représente la diversité raciale, religieuse, culturelle et ethnique de nos étudiants et de notre personnel ». Si nos étudiants sont peut-être les plus grands partisans de cette intention, ce sont eux aussi qui la mettent en pratique de façon continue. Toutefois, c'est aussi au personnel et aux enseignants d'encourager le respect de la diversité. Une des façons d'y arriver est d'effectuer des accommodements religieux.

Le Cégep s'est doté d'une politique sur les fêtes religieuses. Par respect pour les étudiants ayant des systèmes de croyances différents, ceux qui doivent s'absenter pour une fête religieuse non officiellement reconnue dans notre calendrier ne seront pas pénalisés s'ils informent leurs professeurs par écrit durant la première semaine de cours. De plus, les professeurs essaient dans la mesure du possible de ne pas

30

Le Cégep fournit également depuis plusieurs années une salle de prière qui vise à répondre au besoin exprimé par les étudiants musulmans qui désirent un lieu de culte pour réfléchir et pour prier. Ce lieu doit être équipé d'un lavabo nécessaire pour les ablutions, se laver les mains et les pieds avant de prier, ainsi qu'un rideau séparateur pour que les femmes et les hommes ne prient pas ensemble. Ce lieu appartient à ces étudiants et les intervenants peuvent y pénétrer seulement dans des circonstances très particulières.

Le Cégep permet aussi aux étudiants de différents groupes ethniques ou religieux de manifester leur identité et leurs intérêts par le biais des associations étudiantes. Ces derniers sont sous l'autorité de l'Association des étudiants du Cégep Vanier. L'objectif de la VCSA est de représenter les étudiants, de les rassembler et d'enrichir leur expérience. Selon le règlement de la VCSA, « les associations étudiantes ne sont pas uniquement un rassemblement social d'intérêts communs, ils sont aussi des organisations structurées qui ont pour objectif de représenter un ou plusieurs aspects de la population étudiante du Cégep Vanier. » Huit des 21 associations recrutent leurs membres sur une base d'appartenance ethnique ou religieuse.

En donnant accès aux étudiants à ces associations, on leur donne l'occasion de célébrer leur religion et leur culture. Il y a des étudiants de différentes religions : chrétienne, islamique, juive, grecque orthodoxe, etc. Ces associations ne les définissent pas, mais leur donnent l'occasion de célébrer et de se sentir en sécurité par rapport à leur identité.

Le Cégep offre des salles aux associations afin que les étudiants puissent se réunir, parler et planifier des événements ou des activités qui informent la communauté du Cégep sur leur culture ou sur leur religion. Les associations, avec l'accord du cégep, peuvent inviter des pasteurs, des rabbins et d'autres guides religieux pour les conseiller ainsi que pour informer la communauté du Cégep. Bien que nous soyons une société séculaire, les collèges sont d'abord des établissements d'enseignement.

Dans ce contexte, deux situations apparaissent aujourd'hui problématiques. La première touche à l'augmentation de la population étudiante. Nous fonctionnons au-delà du maximum de notre capacité. Les salles de classe et les corridors comme les cafétérias et les locaux étudiants sont pleins. Si d'autres groupes religieux demandaient de leur octroyer une salle destinée à la prière sur le campus, il y aurait un problème, car il n'y a vraiment plus d'espace. Si la communauté exprimait un besoin pour ce type d'espace, je suis certaine que cette nouvelle salle deviendrait multireligieuse. Je pense que ce serait une opportunité pour contribuer à l'unité de la communauté de Vanier, mais en même temps, je sais qu'une nouvelle salle dite multireligieuse devra se faire dans le respect de tous. Il faudra instaurer un dialogue entre les étudiants. La salle de prière occupée par les musulmans existe depuis 15 ans au Cégep Vanier. Il s'agit donc d'un droit acquis et pour éliminer ce droit, il faudrait des incidents sérieux.



Ce n'est pas tout le monde qui est d'accord avec cette situation. Si l'on tient compte de la *Charte québécoise des droits et libertés* en matière religieuse, on ne peut tout simplement pas ignorer les besoins des autres étudiants de diverses communautés religieuses.

L'autre difficulté à laquelle nous sommes confrontés est le fait que des individus qui n'étudient pas à Vanier utilisent la salle de prière. Pour des raisons de sécurité, c'est interdit. La salle de prière est réservée aux étudiants et au personnel de Vanier. Le Cégep ne peut pas risquer de mettre en péril la santé ou la sécurité de sa communauté. Toutefois, comme le Cégep Vanier entretient de bonnes relations avec l'Association des étudiants musulmans, les quelques conflits rencontrés ont été réglés rapidement.

La diversité ethnoculturelle constitue une caractéristique du Collège Vanier. La communauté collégiale donne vie à l'énoncé de mission; elle accorde la priorité aux différences ethniques et religieuses auxquelles il tient. Dans un lieu d'enseignement, nous voulons que les étudiants partagent leur parcours éducatif avec des personnes qui ont des idées et des perspectives nouvelles. Je pense pouvoir parler au nom du personnel, des enseignants et des étudiants du Collège Vanier et souligner à quel point il est important pour nous de poursuivre le dialogue, de continuer à comprendre, d'être non seulement tolérants, mais d'accommoder et d'accepter les autres. L'ouverture à la différence, la confiance et le respect mutuel sont des éléments clés lorsqu'il s'agit d'accommodement religieux. Ce sont des valeurs que notre institution va continuer à promouvoir au fur et à mesure que nous avançons vers ce qui semble être un avenir prometteur.